ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des étudiants sans master

Question écrite n° 41564

Texte de la question

M. Marc Le Fur interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la sélection à l'entrée en master et ses conséquences sur les étudiants pourtant titulaires d'une licence qui se retrouvent sans formation. Alors que la rentrée universitaire a eu lieu, plusieurs milliers de licenciés ne peuvent poursuivre leurs études car aucune de leur candidature en master I n'a été retenue. Cette situation est doublement regrettable. D'une part, les personnes concernées voient leurs études brutalement stoppées. D'autre part, la détention d'une licence au caractère souvent généraliste leur ouvre peu de perspectives professionnelles. C'est pourquoi il lui demande quelles orientations compte prendre le Gouvernement afin de remédier à ce problème et ainsi pallier au risque que, à une époque où 80 % des jeunes sont bacheliers, la licence ne vienne se substituer au bac.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41564
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 octobre 2021, page 7276
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)